

## Appel d'offres No. 2023-1-Congrès Berlin 2023

### **Cahier des charges pour la sous-traitance relative à la production d'un stand pour le congrès de la CES à Berlin 2023**

#### **1. Date de lancement**

17/01/2023

#### **2. Objet du contrat**

L'Institut syndical européen (European Trade Union Institute, ETUI) est une association internationale sans but lucratif de droit belge qui emploie un effectif d'environ 70 personnes issues de toute l'Europe. Il bénéficie du soutien financier de l'Union européenne.

L'ETUI est le centre de recherche et de formation de la Confédération européenne des syndicats (CES). Il met ses compétences au service de la défense des intérêts des travailleurs au niveau européen et du renforcement du volet social de l'Union européenne.

L'ETUI recherche un sous-traitant pour la réalisation d'un stand de 100 m<sup>2</sup> au Congrès de la CES qui se tiendra du 22 au 26 mai 2023 à Berlin. Le travail comprendra les postes suivants:

- Récupération du matériel existant : récupération du matériel stocké à Bruxelles chez ETUI
- Montage à blanc et vérification de l'ensemble du stand chez le producteur
- Structure tubulaire existante ou autre structure visuel au sol ou vertical
- Tapis de sol : Fourniture de tapis de sol.

### **Stand ETUI - Services et transport sur sites**

- Prise en charge de l'ensemble y compris publications et matériel de l'ETUI (volume à confirmer) + transport à Berlin par le fournisseur
- Installation de l'ensemble selon le plan fourni, à savoir : placement et fixation du tapis au sol, assemblage des supports tubulaires, assemblage et mise en place des meubles, installation et mise sous tension des bâches et des panneaux Dibond et sangles de couleur
- Démontage de l'ensemble
- Transport de tout le matériel restant jusqu' à l'entrepôt du client à Bruxelles

### **En option : production et impression des bâches**

Mobilier en carton- à récupérer chez le client

Bâches – Impression (en option)

Descriptif technique : fourniture bâche / impression numérique CMYK / finition avec œillets métalliques

### **3. Critères de sélection**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre représente le meilleur rapport qualité/prix, en tenant compte de critères spécifiques portant sur l'objet du contrat.

L'ETUI s'engage à respecter les principes de la transparence et de l'égalité de traitement pour éviter tout conflit d'intérêt.

### **4. Contenu et présentation de l'offre**

L'offre, rédigée en langue française ou anglaise, devra comprendre les éléments suivants:

- une lettre officielle de demande ;
- un budget en euros TVA comprise conformément aux règles de la Commission européenne ;
- des informations sur l'expérience des sous-traitants ;
- l'Annexe1 – Déclaration sur l'honneur - remplie et signée

### **5. Contrôles**

Le/les prestataire(s) éventuel(s) s'engage(nt) à accepter tous les contrôles et/ou audits que la Commission européenne pourrait souhaiter effectuer dans le cadre de tel ou tel projet en vertu des règles financières en vigueur à la Commission, aux mêmes conditions que celles qui prévalent pour le bénéficiaire direct de la convention financière précitée avec la Commission.

## **6. Contrat/Facturation**

Le(s) prestataire(s) assume(nt) la responsabilité des obligations légales découlant du contrat et est(sont) tenu(s) de soumettre dans son(leur) pays d'origine les déclarations fiscales requises concernant les services fournis.

Le cas échéant, la taxe sur la valeur ajoutée est indiquée séparément sur toutes les factures à titre de supplément net. Toutes les autres taxes, prélèvements et dépenses sont à la charge de l'entrepreneur et ne sont pas inclus dans les factures correspondantes.

## **7. Publication et conditions de l'appel d'offre**

**Les réponses à cet appel d'offres devront parvenir par courrier électronique avant le 20 février 2023, à l'attention de Mehmet Koksai, chef d'unité C o m P u b , Appel d'offre n°2023-01 Congrès Berlin, à l'adresse suivante:**

[mkoksai@etui.org](mailto:mkoksai@etui.org)

Une commission de trois personnes représentant trois membres du personnel de l'Unité de communication et publications de l'ETUI sans liens hiérarchiques entre elles sera mise sur pied. Cette commission évalue les demandes de participation identifiées comme conformes. Un procès-verbal d'évaluation et de classement des demandes de participation est établi, daté et signé par tous les membres du comité d'évaluation. Il est conservé aux fins de référence ultérieure.

## **8. GDPR**

Le candidat/soumissionnaire est tenu de respecter les obligations prévues par le règlement général sur la protection des données (RGPD), en assurant le traitement, la sécurité des données et la protection des droits des personnes concernées lorsque des données à caractère personnel sont concernées dans le cadre d'un futur contrat ou de l'intention de conclure un contrat. De plus amples informations sur la manière dont l'ETUI traite les données personnelles et les coordonnées de contact sont disponibles sur l'avis de confidentialité sur le site web de l'ETUI à l'adresse [www.etui.org](http://www.etui.org)

## **9. Jurisdiction**

Les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents pour entendre des litiges liés à ce contrat. Le contrat en question sera régi par le droit belge.

**ANNEXE - DÉCLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AUX CRITÈRES  
D'EXCLUSION ET AUX CRITÈRES DE SÉLECTION**

[Le][La] soussigné[e] [*nom du signataire du présent formulaire*]:

.....

représentant la personne morale suivante:

Dénomination officielle complète: .....

Forme juridique officielle: .....

Numéro d'enregistrement légal: .....

Adresse officielle complète: .....

N° d'immatriculation à la TVA: .....

**I – SITUATION D'EXCLUSION CONCERNANT LA PERSONNE**

1) déclare que la personne susmentionnée se trouve dans l'une des situations suivantes <sup>1</sup> :	OUI	NON
a) elle est en état de faillite ou fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation, ses biens sont administrés par un liquidateur ou sont placés sous administration judiciaire, elle a conclu un concordat préventif, elle se trouve en état de cessation d'activités, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue par les législations ou réglementations nationales;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<sup>1</sup> Veuillez cocher la case "OUI" ou "NON"

b) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle n'a pas respecté ses obligations relatives au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale conformément au droit du pays où elle est établie, à celui du pays où le pouvoir adjudicateur se situe ou à celui du pays où le marché doit être exécuté;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une faute professionnelle grave en ayant violé des dispositions législatives ou réglementaires applicables ou des normes de déontologie de la profession à laquelle elle appartient, ou en ayant adopté une conduite fautive qui a une incidence sur sa crédibilité professionnelle, dès lors que cette conduite dénote une intention fautive ou une négligence grave, y compris en particulier l'une des conduites suivantes:		
i) présentation frauduleuse ou par négligence de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou le respect des critères de sélection ou dans l'exécution d'un marché;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) conclusion d'un accord avec d'autres personnes en vue de fausser la concurrence;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iii) violation de droits de propriété intellectuelle;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv) tentative d'influer sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur lors de la procédure d'attribution;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v) tentative d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure d'attribution;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) il a été établi par un jugement définitif que la personne est coupable des faits suivants:		
i) fraude, au sens de l'article 1 <sup>er</sup> de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, établie par l'acte du Conseil du 26 juillet 1995;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) corruption, telle qu'elle est définie à l'article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des États membres de l'UE, établie par l'acte du Conseil du 26 mai 1997, et à l'article 2, paragraphe 1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil, ou telle qu'elle est définie dans les dispositions légales du pays où le pouvoir adjudicateur se situe, du pays où la personne est établie ou du pays où le marché doit être exécuté;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iii) participation à une organisation criminelle telle qu'elle est définie à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels qu'ils sont définis à l'article 1 <sup>er</sup> de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v) infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes, telles qu'elles sont définies respectivement à l'article 1 <sup>er</sup> et à l'article 3 de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elles sont visées à l'article 4 de ladite décision;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

vi) travail des enfants ou autres formes de traite des êtres humains tels qu'ils sont définis à l'article 2 de la directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) elle a gravement manqué à des obligations essentielles dans l'exécution d'un marché financé par le budget de l'Union, ce qui a conduit à la résiliation anticipée du marché ou à l'application de dommages-intérêts forfaitaires ou d'autres pénalités contractuelles ou ce qui a été découvert à la suite de contrôles, d'audits ou d'enquêtes effectués par un ordonnateur, l'OLAF ou la Cour des comptes;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu'elle a commis une irrégularité au sens de l'article 1 <sup>er</sup> , paragraphe 2, du règlement (CE, Euratom) n° 2988/95 du Conseil;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) en cas de faute professionnelle grave, de fraude, de corruption, d'autres infractions pénales, de manquements graves dans l'exécution d'un marché ou d'irrégularités, elle tombe sous le coup: <ul style="list-style-type: none"> <li>i. de faits établis dans le cadre d'audits ou d'enquêtes menés par la Cour des comptes, l'OLAF ou le service d'audit interne, ou de tout autre contrôle, audit ou vérification effectué sous la responsabilité d'un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou d'un organe de l'UE;</li> <li>ii. de décisions administratives non définitives, y compris le cas échéant de mesures disciplinaires prises par l'organe de surveillance compétent qui est chargé de vérifier l'application des normes de déontologie professionnelle;</li> <li>iii. de décisions de la BCE, de la BEI, du Fonds européen d'investissement ou d'organisations internationales;</li> <li>iv. de décisions de la Commission relatives à la violation des règles de l'Union dans le domaine de la concurrence ou de décisions d'une autorité nationale compétente concernant la violation du droit de l'Union ou du droit national en matière de concurrence; ou</li> <li>v. de décisions d'exclusion prises par un ordonnateur d'une institution de l'UE, d'un organisme européen ou d'une agence ou d'un organe de l'UE.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**II – SITUATIONS D'EXCLUSION CONCERNANT LES PERSONNES PHYSIQUES AYANT LE POUVOIR DE REPRESENTATION, DE DECISION OU DE CONTROLE A L'EGARD DE LA PERSONNE MORALE**

***Ne s'applique pas aux personnes physiques, aux États membres et aux autorités locales***

2) déclare qu'une personne physique qui est un membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de la personne morale susmentionnée ou qui possède des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle à l'égard de ladite personne morale (à savoir les chefs d'entreprise, les membres des organes de direction ou de surveillance et les personnes physiques détenant, à titre individuel, la majorité des parts) se trouve dans l'une des situations suivantes <sup>1</sup> :	OUI	NON	Sans objet
Situation visée au point c) ci-dessus (faute professionnelle grave)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation visée au point d) ci-dessus (fraude, corruption ou autre infraction pénale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Situation visée au point e) ci-dessus (manquements graves dans l'exécution d'un marché)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation visée au point f) ci-dessus (irrégularité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### III – CRITERES DE SELECTION

3) déclare que la personne susmentionnée satisfait aux critères de sélection qui lui sont applicables à titre individuel, tels que prévus par le cahier des charges, à savoir <sup>1</sup> :	OUI	NON	Sans objet
a) elle a la capacité d'exercer l'activité professionnelle d'un point de vue légal et réglementaire, nécessaire à l'exécution du marché, conformément aux dispositions du cahier de charges;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) elle remplit les critères économiques et financiers applicables, mentionnés à cahier des charges;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) elle remplit les critères techniques et professionnels applicables, mentionnés à cahier des charges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4) si la personne susmentionnée est <b>candidat unique</b> ou <b>chef de file dans le cas d'une offre conjointe</b> , déclare que <sup>1</sup> :	OUI	NON	Sans objet
d) le candidat (y compris tous les membres du groupement en cas d'offre conjointe et les sous-traitants, le cas échéant) respecte l'ensemble des critères de sélection pour lesquels il sera procédé à une évaluation d'ensemble conformément au cahier des charges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### IV – JUSTIFICATIFS AUX FINS DE LA SELECTION

Le signataire déclare que la personne susmentionnée peut fournir, sur demande et sans tarder, les documents justificatifs nécessaires énumérés dans les sections correspondantes du cahier des charges et qui ne sont pas disponibles sous forme électronique.

Nom et prénoms

Date

Signature